

Conseil municipal du 31.01.2020

Présents : Jean-Michel Coscarat, Marie-Agnès Haristoy, Antton Curutcharry, Lisa Dumoulin, Daniel Ithurburua, Betti Bidart, Annie Juantorena, Eñaut Larre, Isabelle Arangoits, Betti Olçomendy, Agnès Gorostiague, Frantxo Mocho, Monika Indart, Sébastien Clauzel, Christelle Errecart, Jean-Baptiste Lambert, Marie-Baptiste Etcheverry.

Absents : *Christelle Errecart, Dominique Mendibil.*

Début : 20:40

Ordre du jour :

- 1. Déclassement du bâtiment de l'ancienne mairie** : L'APGL nous a informés que dans la mesure où les bureaux administratifs de la commune étaient placés dans un autre bâtiment et que le bâtiment ancien va accueillir des commerces, il est nécessaire de le déclasser pour le passer dans le domaine privé de la commune.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation du déclassement du bâtiment de l'ancienne mairie.
- 2. Garantie de l'Agence France Locale** : En 2017, la Commune a contracté un emprunt de 1 million d'euro auprès de l'Agence France Locale. Chaque année afin de pouvoir réaliser de nouveaux prêts, la Commune doit fournir aux créanciers de l'Agence France Locale une garantie à hauteur de l'encours de la dette de la Commune. Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la prise de garantie 2020.
- 3. Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget** : Des dépenses imprévues d'investissement nécessitent le vote d'une autorisation de dépenses avant le vote du budget lui-même. Une autorisation de dépenses de 496 653 € est votée
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget.
- 4. Achat d'un camion-benne** : Le camion benne des employés de la commune nécessite des réparations très coûteuses. Il est donc proposé d'en acheter un autre, en bon état, pour un montant de 23 400€ TTC.
Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'achat d'un camion-benne.
- 5. Approbation du coût estimatif de la salle de handball et demandes de subvention** : Projema, société en charge de la mission préprogrammation, a estimé le coût de la réalisation hors VRD et parking à 3.4 millions d'€ TTC. La salle d'échauffement ne sera en revanche pas construite sur site, mais le mur à gauche voisin pourra rendre ce service. Des demandes de

subventions vont être effectuées auprès de l'Etat, du Département, de la CAPB et de la DRJSCS.

- 6. Approbation du chiffrage des réparations de voirie :** Suite aux intempéries de décembre 2019, des devis sont proposés pour un montant de 93 844 €HT et un devis du géologue pour 1 960 € HT.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour l'approbation globale du chiffrage des réparations de voirie.

- 7. Demande de reconnaissance de l'Etat des intempéries de décembre :** Un bâtiment d'une entreprise de Baigorri ayant subi des dégradations au cours des intempéries du 12 et 13 décembre 2019 amène la Commune à demander la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la demande de reconnaissance de l'Etat de catastrophe naturelle

- 8. Rétrocession des terrains de la SCI AINCHART à la Commune :** La CAPB a acquis la parcelle dite « Borciriette », c'est-à-dire, la zone de l'ancienne carrière. Sur le nouveau PLU, la zone constructible n'était pas la même qu'au moment de la rétrocession. Il faut donc à nouveau délibérer en rectifiant les limites de la zone, le prix restant le même.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la rétrocession par la CAPB du lieu-dit « Borciriette » de la SCI Ainchart à la commune de Baigorri.

Fin : 22:10